



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 4 décembre 2025, à 10 h 00 à l'hôtel de ville de Boucherville situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère

M^{me} Josée Bissonnette, conseillère

M^{me} Anne Barabé, conseillère

M. Raouf Absi, conseiller

SONT ABSENTS :

M. Alexandre Ouellet, conseiller

M. François Desmarais, conseiller

M^{me} Isabelle Harvey, conseillère

M^{me} Andrée Savard, conseillère

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Roger Maisonneuve, directeur général

M^{me} Marianna Ruspil, greffière

Ouverture de la séance et moment de réflexion

... Après un moment de réflexion, M. le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

... La greffière a dressé un certificat de convocation à la présente séance, lequel est déposé aux archives.

Période de questions

Aucune question.

251204-E-1

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que déjà soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251204-E-2

Approbation des procès-verbaux du 2 décembre 2025

Il est proposé d'approuver les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 2 décembre 2025, tenues par le conseil municipal de Boucherville, le tout tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Adoption de règlements

251204-E-3

Adoption – Règlement numéro 2025-462 visant la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial (SDC) du Centre urbain de Boucherville pour l'exercice financier de 2026

Il est proposé d'adopter le règlement numéro 2025-462 – Règlement visant la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial (SDC) du Centre urbain de Boucherville pour l'exercice financier de 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251204-E-4

Adoption – Règlement numéro 2025-463 imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$, les tarifs pour l'utilisation de l'eau et la gestion des matières résiduelles, et ce, pour l'année 2026

Il est proposé d'adopter le règlement numéro 2025-463 – Règlement imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$, les tarifs pour l'utilisation de l'eau et la gestion des matières résiduelles, et ce, pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251204-E-5

Adoption – Règlement numéro 2025-464 imposant une taxe sur les surfaces minéralisées de certains immeubles non résidentiels, et ce, pour l'année 2026

Il est proposé d'adopter le règlement numéro 2025-464 – Règlement imposant une taxe sur les surfaces minéralisées de certains immeubles non résidentiels, et ce, pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

251204-E-6

Adoption – Règlement numéro 2025-465 décrétant la tarification 2026 pour le financement de certains biens, services ou activités, et remplaçant le Règlement numéro 2024-436 et ses amendements

Il est proposé d'adopter le règlement numéro 2025-465 – Règlement décrétant la tarification 2026 pour le financement de certains biens, services ou activités, et remplaçant le Règlement numéro 2024-436 et ses amendements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Parole aux membres du conseil

La parole est accordée aux membres du conseil.

251204-E-7

Levée de la séance

Il est proposé de lever la présente séance à 10 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Martel, maire

Marianna Ruspil, greffière